

10.03.2016 - 11:00 Uhr

Une nouvelle offre de Caritas Suisse dans la prévention du surendettement / Règles d'or et App « Caritas My Money », pour éviter les dettes



Lucerne (ots) -

Caritas Suisse a mis en ligne aujourd'hui le site Internet www.regles-dor.ch. Avec ses dix règles d'or et la nouvelle App « Caritas My Money », Caritas contribue utilement à la prévention du surendettement. Les dix règles d'or donnent des conseils utiles pour gérer raisonnablement son argent. L'App gratuite s'adresse surtout aux jeunes, car ces derniers cèdent plus facilement au danger du surendettement par la consommation.

Dans notre société consumériste, il est parfois difficile de garder la tête froide et de gérer correctement son argent. C'est

particulièrement vrai pour les jeunes et les jeunes adultes qui n'ont pas encore une grande expérience en la matière. Les dix règles d'or offrent des informations de base faciles à retenir sur des points essentiels. Elles sont rédigées dans un langage clair et simple et accompagnées de pictogrammes. Les règles d'or sont lancées par le biais d'affiches et de dépliants pratiques et elles représentent ainsi un instrument efficace en matière de prévention du surendettement. Ces supports peuvent être commandés sur le site www.regles-dor.ch.

Vous trouverez également sur le même site des trucs et astuces pratiques en matière d'argent, un tableau permettant de calculer facilement les coûts d'une voiture ou d'un déménagement, et un modèle de budget. De plus, nous avons mis sur pied des aide-mémoires contenant des informations plus détaillées et des suggestions de mise en oeuvre des règles d'or pour des cours. Tous ces documents des règles d'or ont été développées en étroite collaboration avec Caritas Genève, Caritas Vaud, Caritas Fribourg et Caritas Neuchâtel.

L'App « Caritas My Money » est conçue spécialement pour la jeunesse. Avec l'entrée dans la vie professionnelle, les jeunes adultes doivent prendre des décisions qui pèsent lourd en termes de finances : quitter le domicile familial, suivre des formations complémentaires, acheter une voiture ou prendre un leasing. De plus, ils doivent désormais faire face à des dépenses régulières, comme les assurances-maladie, les impôts, l'achat de vêtements, etc. Dans cette situation financière nouvelle, un surendettement peut très vite survenir.

Avec l'App « Caritas My Money » - développée par Fabware GmbH - les utilisatrices et utilisateurs peuvent contrôler simplement leurs dépenses sur leur smartphone et planifier leur budget. Ils possèdent une vue d'ensemble de leur situation financière et savent toujours et partout où ils en sont financièrement. L'App a été développée avec l'aide de spécialistes de la formation et de la prévention contre l'endettement, ainsi que de jeunes gens et jeunes filles, et le soutien de la Fondation Julius Bär, de l'association Plan B et de Fabware GmbH. Elle fonctionne avec iPhone et Android et on peut la télécharger gratuitement sur www.caritas.ch/mymoney.

Information aux rédactions :

Pour de plus amples renseignements

Martin Abele, responsable du service Dettes conseils, Caritas Suisse,
mabele@caritas.ch, tél. 041 419 23 44, est à votre disposition.

Medieninhalte



Règles d'or / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 /
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100785136> abgerufen werden.